

SECRETARIAT GENERAL

Ouagadougou, le **16 AVR 2024**

DIRECTION GENERALE DU CONSEIL
A L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE
ET DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES D'ETUDES

N°2024 0034 /MESRI/SG/DGCOB/DBE

COMMUNIQUE



Le Président de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES) a l'honneur de porter à la connaissance des étudiants des universités publiques du Burkina Faso, candidats aux **bourses de début des cycles ingénieur, master et doctorat** au titre de l'année académique 2023-2024, que pour les réclamations, les demandes peuvent être adressées au président de la CNBES et déposées à la DGCOB (ex-CIOSPB) avec preuves à l'appui au plus tard **le mardi 23 avril 2024 à 14h00**, délai de rigueur.

Toutefois, il est rappelé aux candidats que les dossiers comportant des pièces non légalisées ont été jugées irrecevables administrativement par la Commission.

Les comparaisons ne peuvent se faire que sur la base de la moyenne générale des quatre (04) semestres pour les bourses d'ingénieur et doctorat et les six (06) semestres pour le master/ingénieur, dans la même filière d'une même université.

P/le Ministre, Président de la CNBES

P/O le Conseiller Technique



Pr Jean Célestin KY

*Chevalier de l'Ordre du Mérite
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon*